



Compte rendu du CT du 6 octobre 2017

Les OS représentatives du SPIP de la Somme ont participé à un Comité Technique ce vendredi 6 octobre 2017 ; Comité Technique qui a une fois de plus été sollicité par les représentants du personnel pour la CGT, faute d'initiative de la Direction, alors que les sujets de discussion ne manquent pas.....

Ont été abordés plusieurs points à l'ordre du jour dont notamment la note de service N°17 (publiée encore une fois à la hâte sans consultation du CT pourtant obligatoire), la situation des collègues contractuels et l'application de textes légaux sur les déplacements de nos collègues intervenant en renfort sur les deux autres antennes (personnels d'insertion et de probation mais aussi personnels administratifs).

Les réponses apportées par la Direction ont été claires : rien n'a été fait et rien ne peut être/sera fait. La Direction se cache derrière les décisions de la DI et n'apporte pas les réponses que nous attendons puisqu'elle ne répond même pas aux questions et problèmes soulevés autrement que par : « c'est comme ça ».

Bien que la CGT ait apporté un argumentaire solide, basé sur des textes légaux et sur les consignes du Ministère et de la DAP, la Direction a fait preuve d'une mauvaise foi sidérante. Par exemple, malgré des consignes claires de notre Ministère, la Direction se base naïvement (ou faute de connaissance et de recherche) sur les décisions de la DI, sans même regarder les textes présentés par les représentants du personnel et se contentant de refuser d'examiner ces textes et les droits élémentaires des agents. Tout ça dans quel but : dire aux agents, qui interviennent par solidarité avec les personnels des autres antennes, qu'ils n'ont aucune reconnaissance à attendre et que les maigres compensations de leur investissement, prévues légalement, ne seront même pas respectées ?

L'envoi d'une note de service mettant en difficulté l'équipe quelques jours avant la tenue d'un CT alors même qu'elle doit être discutée dans cette instance ; l'inégalité de traitement des collègues intervenant par solidarité en renfort sur les antennes de la Somme et le traitement brutal et cruel réservé à nos collègues contractuels sont des points sensibles qui n'ont été traités qu'en surface durant ce CT.

Le dialogue social est tout simplement absent.

La CGT prenant acte des décisions, non conformes aux textes, prises par la Direction, et prenant acte du comportement de la Direction lors de CT ; il va être proposé à tous les agents de se réunir afin d'exposer leurs droits et de débattre des suites à donner.